

# SOUTENEZ L'EPAL, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

# 2023

## VOTRE SOUTIEN PERMETTRA



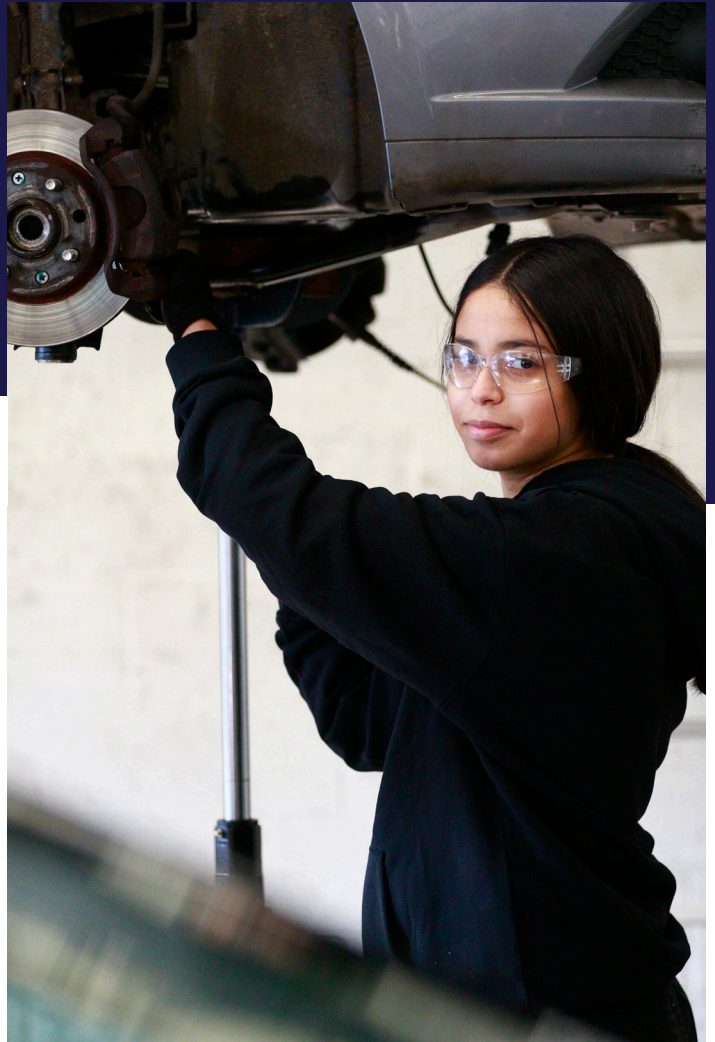
L'acquisition d'un nouvel outil  
de diagnostic automobile



Le renouvellement de matériel  
à l'atelier



L'équipement de nos espaces  
de formation



## NOTRE FORMATION

L'EPAL accueille, qualifie, et accompagne des jeunes de 15 à 18 ans vers les métiers de la mécanique automobile, à travers une pédagogie du « Faire pour Apprendre ».

À l'EPAL, les jeunes passent 2/3 de leur temps sur des véhicules clients, encadrés par des maîtres professionnels.

# POURQUOI ?

## NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

**85 jeunes**

accompagnés  
depuis 2017

Une école ouverte à  
tous les jeunes dès

**15 ans**

**90%**

de réussite à  
l'examen du CAP



## NOUS VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

AVRIL

Je déclare le solde de ma taxe  
d'apprentissage en ligne via la DSN

5 OU 15 MAI

Je suis prélevé(e) du solde de la taxe  
d'apprentissage par l'URSSAF

DU 25 MAI  
AU 7 SEPT

Je me connecte sur la plate-  
forme SOLTéA en suivant ce  
lien : <https://urlz.fr/mOMS> et **JE  
DÉSIGNE L'EPAL** comme bé-  
néficiaire du solde de la taxe.

À COMPTER  
DU 15 JUILLET

Versement des fonds à l'EPAL.



UAI : 0624474B  
SIRET : 81530696400025



## CONTACT

Pierre Dusart - Directeur  
pierre.dusart@epal62.fr  
06 42 96 09 68